

VILLE D'AVRILLE -

Conseil Municipal du 22 juin 2023

Delibération : DEL_2023_030

Objet : Approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe Réserves Foncières

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni salle Marie Paradis, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 16 juin 2023 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Hervé PINON, Mme Agnès GUÉMAS-GALLARD, M. Patrice LUCAS, Mme Séverine CROS, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Guylène LEBOEUF, M. Michel VERGER, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, Mme Maud LE HO, M. Michel FOUCAULT, Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etai(en)t absent(e)(s) :

Mme Hind RAFFENEAU, Mme Céline TROCHUT

Pouvoir(s) :

M. Jean HALLIGON donne pouvoir à Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Mme Magali BERGUE donne pouvoir à M. Hervé PINON
M. Laurent VIAUD donne pouvoir à M. Marc DE SINGLY
M. Louis FOGANG donne pouvoir à M. Philippe POIROUX
M. François VARLIN donne pouvoir à Mme Annie RAT

M. Philippe POIROUX, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

M. Philippe POIROUX expose :

Il convient de présenter les résultats du compte administratif 2022 :

Section de fonctionnement

	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	133 359,43	133 359,43	-
Report du résultat de l'exercice N-1	-	-	-
RESULTATS DE GESTION	133 359,43	133 359,43	-

Section d'investissement

	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	291 737,15	1 054 550,32	- 762 813,17
Report du résultat de l'exercice N-1		2 072 181,37	- 2 072 181,37
RESULTATS DE GESTION	291 737,15	3 126 731,69	- 2 834 994,54

Résultat cumulé

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant, au budget supplémentaire. Le résultat cumulé est donc le suivant :

	Recettes	Dépenses	R-D
Section de Fonctionnement	133 359,43	133 359,43	-
Section d'Investissement	291 737,15	3 126 731,69	- 2 834 994,54
RESULTAT DE GESTION	425 096,58	3 260 091,12	- 2 834 994,54
Restes à réaliser à reporter sur N+1	1 994 050,00	271 070,98	1 722 979,02
RESULTAT CUMULE	2 419 146,58	3 531 162,10	- 1 112 015,52

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal, sous la présidence d'Hervé PINON, Mme le Maire ayant quitté la salle du Conseil municipal,

Considérant la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 14 juin 2023,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget annexe Réserves Foncières.

Adopté

10 Abstention(s)

Mme Dannièle CHEVROTIN, M. Philippe BOLO, Mme Catherine CESBRON, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le secrétaire de séance
M. Philippe POIROUX




Pour extrait certifié conforme
Avrillé, le 22 juin 2023
Mme le Maire

